

Département  
Des Deux-Sèvres

Arrondissement  
De Bressuire

Siège :  
2 Rue Marcel Morin  
79100 THOUARS CEDEX  
Tél. 05.49.66.01.06

République Française

**S E V T**

**SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 18 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de mars le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 4 mars 2024	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 19 Absents excusés : 15 Absents : 2 Votants : 21 (dont 2 pouvoirs)
--------------------------------------	---

**PRESENTS :**

M. AIGUILLON Mickaël ; M. BARREAU Dominique ; M. BICHON Laurent ; Mme BRAUD Françoise (suppléante) ; M. CESBRON Patrice ; M. CHARBONNEAU Claude ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DABIN Michel ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DORET Michel ; M. DUPAS Bruno ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JEUDI Daniel ; M. POUIT Stéphane (suppléant) ; M. PILLOT Jean ; M. RENAUD Denis ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice.

**ABSENTS EXCUSES :**

Mme GELÉE Maryline est remplacée par M. POUIT Stéphane ;  
M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise ;  
Mme BAUDELLOT Chantal a donné pouvoir à M. THOMAS Patrice ;  
M. JOZEAU Jacky a donné pouvoir à M. GAUFFRETEAU Bernard ;  
M. AUBRUN Thomas ; ; M. CHAUVIN Hervé ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. FUZEAU Bruno ; M. LIGNE Alain ;  
M. NERBUSSON Joël ; M. NOIRAUD Bernard ; Mme NOLOT Monique ; M. POUPIN Pascal ; ; M. POYAUX Jean-Michel ; M. WANLIN Jean-Michel.

M. SERRE DE LOURTIUUX Jérôme-Antoine, Trésorier.

**ABSENTS :**

M. MOTARD Jérôme ; M. WOJTCZAK Richard

**Secrétaire de séance :** M. PILLOT Jean

## **MARCHES - TRAVAUX**

### **TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESERVOIR D'AVAILLES-THOUARSAIS : LANCEMENT DE LA CONSULTATION**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'un diagnostic a été réalisé en 2020 par le cabinet J VARAGNE Conseils sur le château d'eau d'Availles Thouarsais. Celui-ci a mis en évidence de nombreux désordres sur cet ouvrage. Les conclusions de ce cabinet sont sans appel et il est nécessaire d'intervenir sur ce réservoir dans les meilleurs délais.

Aussi, lors du Comité Syndical du 2 juin 2023 une délibération a été prise pour attribuer une mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de réservoirs et châteaux d'eau sur le territoire de SEVT (dont celui d'Availles Thouarsais) au bureau d'études DCI ENVIRONNEMENT pour un montant de 62 050,00 €HT.

Compte tenu de la vétusté de cet ouvrage et de son âge il a été nécessaire de réaliser avant d'engager des travaux un diagnostic amiante/plomb. Celui-ci a été confié à CAPTE IMMO pour un montant de 3 009,20 €HT pour l'ensemble des réservoirs.

Le montant estimatif des travaux de réhabilitation est de 325 000 €HT. Il est rappelé au Comité que les crédits sont inscrits au budget 2024 voté ce jour même.

En application de l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique il est proposé d'autoriser le lancement, sous la forme d'une procédure adaptée, la consultation des entreprises en vue de la réalisation de ces travaux.

Il est demandé au comité syndical d'autoriser le Président à lancer la consultation de cette opération et de lui donner pouvoir pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

- Vu l'exposé du Président,
- Vu le code de la commande publique,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ VALIDE le dossier de consultation des entreprises concernant les travaux de réhabilitation du château d'eau d'Availles Thouarsais
- ✓ AUTORISE M. le Président à lancer une consultation dans les conditions définies ci-dessus et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.
- ✓ PRECISE que les crédits nécessaires ont été ouverts au budget primitif 2024 voté ce jour

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Bernard GAUFFRETEAU

